



Collecte des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2017, la collecte des déchets ménagers, jusqu'alors gérée par les communes, est devenue une compétence communautaire. Ce transfert intervient dans le cadre de la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) et concerne la collecte et le tri sélectif* des déchets des 12 communes de Toulon Provence Méditerranée.



Concrètement, dans un premier temps, il n'y aura pas de changement pour les usagers : les services et calendriers de collecte dans les communes ne sont pas modifiés. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) perçue par TPM, et dont le taux est propre à chaque commune, reste inchangée et intégrée soit à la Taxe foncière (pour les propriétaires occupants) soit aux charges locatives.

Les employés communaux sont également « transférés » à la métropole mais en restant basés dans leur collectivité d'origine. Une direction de la gestion des déchets et du cadre de vie au sein du pôle aménagement de TPM assurera la coordination d'ensemble.

Le transfert concerne :

- les **marchés publics et contrats en cours** engagés par chaque commune pour la collecte des déchets ménagers,
- les **personnels communaux** en charge de la collecte des déchets (environ 169 agents transférés et 145 mises à disposition),
- les **véhicules et matériels** utilisés par les services communaux (environ une centaine de véhicules),
- les locaux,
- 10 **déchèteries et 2 aires de déchets verts** à Ollioules et Six-Fours-les-Plages.

Le cycle des déchets

Vos déchets sont collectés et transportés vers des lieux adaptés (centres de traitement ou Usine de Valorisation Énergétique) sans modification dans les tournées actuelles et dans le tri ; c'est le SITTOMAT** qui prend alors le relais pour le traitement et la valorisation des déchets. Selon leur nature, vos déchets ménagers sont traités de différentes manières : vos ordures ménagères sont incinérées pour produire de l'énergie, vos déchets triés sont recyclés, vos déchets déposés en déchetterie suivent des filières spécialisées... Grâce aux différents modes de collecte existants, vos déchets sont "réemployés" en développant au maximum le recyclage et le compostage. Le SITTOMAT continue par ailleurs d'assurer la collecte des déchets déposés en Point d'Apport Volontaire (PAV).

La collecte en 2016 sur TPM

- Ordures ménagères collectées : 176 550 tonnes
- Ordures ménagères valorisées : 174 252 tonnes soit 98 %
- Nombre de bacs individuels : 150 000 bacs ordures ménagères (gris) + 88 000 bacs (44 000 pour le papier/carton et 44 000 pour le plastique)
- Nombre de bacs en logements collectifs : 16 470 (8233 pour le papier/carton et 8233 pour le plastique)
- Nombre de colonnes en points d'apport volontaire : 2 100 (528 pour le papier/carton, 1040 pour le verre et 532 pour le plastique)
- Nombre de déchèteries : 11

Tonnage des collectes sélectives

Collecté en tonnes Recyclé en tonnes

Papier / carton	14 409	12 723
Verre	8120	8120
Plastique	2088	1426
Acier	35,28	35,28
Aluminium	2,70	2,70

* La collecte des encombrants et des déchets verts est également transférée.

** Créé en 1979, le SITTOMAT est le Syndicat Intercommunal compétent pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères au sein de l'Aire Toulonnaise. Son territoire se compose de 26 villes, réparties en 2 communautés de communes (Vallée du Gapeau et Sud Sainte Baume) et une communauté d'agglomération (Toulon Provence Méditerranée). En étroite collaboration avec les collectivités, la mission principale du SITTOMAT est la gestion et le traitement de tous vos déchets. Le Syndicat possède plusieurs compétences telles que le traitement et la valorisation des déchets, la sensibilisation des habitants au tri des déchets... www.sittomat.fr

En savoir plus

[Sittomat](#) [1]

[Encombrants La Seyne \PDF\3.18 Mo](#) [2]

Actualités

Actualités

[Professionnels : réalisez votre diagnostic de vulnérabilité pour mieux vous préparer aux inondations](#) [3]

Vous êtes industriels ou exploitants agricoles?

[Vos rendez-vous avec Jean-François Zygel !](#) [4]

Dans le cadre de la nouvelle saison culturelle « Transmission », Jean-François Zygel, pianiste internationalement

[Jean-François Zygel est l'invité d'honneur du Conservatoire](#) [5]

Jean-François Zygel est l'artiste invité de la nouvelle saison « Transmission ».

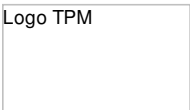
[La Métropole TPM labellisée Cap Cit'ergie](#) [6]

Le jeudi 30 janvier 2020, à l'occasion des Assises Européennes de la Transition Énergétique, tenues à Bordeaux, le label C

[Festival de Zik #10](#) [7]

Le festival de Zik Jeune Public revient pour sa 10^{ème} édition! Il a lieu du 13 au 20 mars 2020.

Logo TPM



Toulon Provence Méditerranée

Hôtel de la Métropole

107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536

83041 TOULON Cedex 09

Tél. : +33 (0)4 94 93 83 00

E-mail : contact@metropoletpm.fr

Accueil du lundi au vendredi 8h - 18h

- [\ ACCUEIL](#)
- [\ MENTIONS LEGALES](#)
- [\ PLAN DU SITE](#)
- [\ CONTACT PRESSE](#)

- [\ MÉDIATHÈQUE](#)
- [\ PRESSE](#)
- [\ NOUS REJOINDRE](#)
- [\ LOGOS METROPOLE](#)

Suivez votre métropole :

--	--	--

URL source: <https://metropoletpm.fr/service/article/collecte-ordures-menageres>

Liens:

[1] <http://www.sittomat.fr/>

[2] https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/la_seyne_encombrants.pdf

[3] <https://metropoletpm.fr/actualites/professionnels-realisez-diagnostic-de-vulnerabilite-mieux-preparer-aux-inondations>

[4] <https://metropoletpm.fr/actualites/vos-rendez-jean-francois-zygel>

[5] <https://metropoletpm.fr/actualites/jean-francois-zygel-l-invite-d-honneur-conservatoire>

[6] <https://metropoletpm.fr/actualites/metropole-tpm-labellisee-cap-cit-ergie>

[7] <https://metropoletpm.fr/actualites/festival-de-zik-10>